

CONSEIL MUNICIPAL du 11 janvier 2010 à 20 HCompte-rendu de la réunion affiché et transmis à la presse le 03 février 2010

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – TESSIER Daniel – ROLLAND Pierre – PINCEPOTCHE Monique
LAMOUREUX Marie-Andrée – DÉSILLE Yvan – MAIGNAN Denis – GALLON Loïc – DOINEAU Brigitte
STRACQUADANIO Christèle – BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – CHEVRIER Christine – SALMON Pierre
CHEVRIER Daniel.

ABSENTS EXCUSES : GRIMAUT Jean-Philippe – TOUATI Anne

Secrétaire de séance : LAMOUREUX Marie-Andrée

Convocation du 06 janvier 2010

Location de la salle des sports :

Il sera appliqué le même tarif qu'à la salle polyvalente pour les soirées organisées exceptionnellement à la salle des sports par les associations de Domalain pour un repas ou un spectacle (150 € pour ½ journée à partir de 100 personnes + frais Ordures Ménagères pour un repas).

Si cette utilisation de la salle des sports nécessite à l'Association des Voltigeurs d'utiliser la salle des sports de Moutiers pour un match, la facture de Moutiers sera prise en charge par la Commune (si la salle de Moutiers est disponible)

STEP : Au vu de l'avis défavorable des Bâtiments de France pour une toiture monopente, du coût de l'investissement relatif aux panneaux photovoltaïques, du surcoût d'un bâtiment à 2 pentes et de la durée nécessaire pour rentabiliser l'investissement (avec un coût de rachat non assuré), le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à l'option envisagée.

ZAC multi-sites :

Un budget annexe est créé pour cette opération qui reprendra en 2010 les études et les acquisitions de terrains :

DEPENSES =

60 000 € pour les études

200 000 € pour les acquisitions de terrains

RECETTES = 260 000 € en emprunt à court terme (les intérêts seront intégrés dans les frais de la ZAC).

Subventions 2010

Le Conseil Municipal a voté une augmentation de 2% des subventions versées aux associations. Les subventions pour l'année 2010 sont indiquées dans le tableau joint en annexe.

Concernant les Animations Jeunesse pour les 11-15 ans, Pierre ROLLAND fera le compte-rendu, lors de la prochaine réunion, de ses rendez-vous avec la FSCF et la CSF afin de voir les conditions de mise en place d'activité pendant les vacances de Pâques et pendant l'été car Vitré Communauté ne peut pas assurer ces animations.

Mise à disposition d'une salle pour une nouvelle association : La salle utilisée précédemment dans l'ancienne maison de retraite par le club de palets (l'association est en sommeil) est mise à disposition du Check B'raise Poker Club.

Adhésion au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche : DOMALAIN fait partie du Syndicat du Bassin Versant de Vilaine Amont mais la majeure partie de sa surface dépend du bassin versant de La Seiche. Le Conseil Municipal a donc décidé

1°) d'approuver les statuts du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche

2°) de solliciter l'adhésion de la commune à ce syndicat

3°) de désigner Loïc GALLON, délégué titulaire, et Daniel CHEVRIER, délégué suppléant.

Ceux-ci seront remplacés aux réunions du Bassin Versant Vilaine Amont par Yvan DESILLE, délégué titulaire, et Denis MAIGNAN, délégué suppléant.

Remise des prix du Concours des Maisons Fleuries : Le Conseil Municipal a accepté la proposition de la Commission pour l'organisation de cette soirée qui aura lieu Vendredi 05 Février à 20 H à la salle polyvalente.